

Année scolaire
2026-2027

**Règlement
intérieur**

REGLEMENT INTERIEUR DES ACTIVITES REGULIERES - LLA MOIRANS



Édito

Pour toutes les envies, pour tous les âges, pour quelques heures ou quelques mois, vous avez une place ! L'équipe de Léo Lagrange vous accueille à l'Espace Jacques Barfety pour échanger, jouer, découvrir et apprendre, vous dépenser, vous rencontrer, partir à l'aventure...

Vous avez des envies, des projets, envie de nous aider ? N'hésitez pas à venir nous rencontrer... Toute l'équipe vous souhaite la bienvenue !

Les 4 pôles de Moirans

- **Accueil de loisirs sans hébergement (enfants de 3 à 11 ans) :**

Les mercredis et vacances scolaires

- **Ludothèque (tout public) :**

Les mercredis après-midi (hors vacances scolaires) et un vendredi soir par mois

- **Espace de Vie Sociale (familles, tout public) :**

Selon les projets et activités avec les habitants

- **Ateliers réguliers (enfants ou ados ou adultes selon les ateliers) :**

Activités sportives, artistiques ou culturelles hebdomadaires

L'équipe de Moirans

A l'Espace Jacques Barfety :

Direction de Léo Lagrange Moirans : Claire ROZÉ

Secrétariat et accueil : Mounira ALAUX

Direction du périscolaire : Elodie GAUDE

Direction accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires) et périscolaire (Simone Veil) : Mégane YOUNG

Direction accueil de loisirs (vacances scolaires) et périscolaire (Paul Eluard et Gérard Philipe) et animation ludothèque : Aurélie CARRU

Espace de Vie Sociale (familles/habitants) : Pauline FORCELLA

Intervenant GUITARE / BATTERIE : JEAN ROSSET

Intervenant GUITARE / UKULELE : FRANCK TOTH

Intervenante GYM SENIORS / STRETCHING / BAILA : MELANIE CHARLOT

Intervenante DANSE CLASSIQUE : SOPHIE DE TARRAGON

Intervenante DANSE JAZZ / PILATES / GYM ENTRETIEN : JULIE GRIFFAY POUPON

Intervenant THEATRE : ANTOINE QUIRION

Intervenante YOGA : MYLENE MARCONI

Intervenante DESSIN / PEINTURE / CERAMIQUE : SOPHIE SIMON

Intervenante CIRQUE : MARION JUDES



Sommaire

Édito	3
I. Informations générales de l'accueil	5
1. L'accueil à Léo Lagrange Animation Moirans	5
1.1 Horaires du bureau accueil	5
1.2 Horaires et modalités de l'accueil sur les ateliers	5
II. Modalités d'inscriptions - paiements	6
1. Inscriptions	6
1.1 Dossier d'inscription	6
1.2 Modalités d'inscription	6
2. Paiements	6
3. Remboursement	7
4. Tarifs	7
4.1 Adhésion à LEO LAGRANGE	7
4.2 Tarifs des activités régulières enfants	8
4.3 Tarifs des activités régulières adultes	9
III. Règles de fonctionnement des activités régulières	10
1. Périodes et nombres de séances	10
2. Annulation d'activités	10
3. Changement d'activité ou de créneau	10
4. Santé, Hygiène	11
5. Autorisation de rentrer seul(e)	11
6. Vols et pertes d'objets personnels	11
7. Protection des données personnelles	11
8. Règles de vie - Vivre ensemble	11
IV. COUPON REPONSE	12



I. Informations générales de l'accueil

1. L'accueil à Léo Lagrange Animation Moirans

1.1 Horaires du bureau accueil

Lundi : fermé

Mardi : de 14h00 à 17h00

Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Jeudi : de 9h00 à 12h00

Vendredi : de 14h00 à 17h00

1.2 Horaires et modalités de l'accueil sur les ateliers

1.2.1 Horaires d'accueil des enfants

Les enfants sont accueillis sur chaque atelier aux lieux et horaires indiqués lors de l'inscription. Aucun accompagnement n'est prévu depuis l'espace Jacques Barfety vers les salles Lionel Terray par exemple.

1.2.2 Modalités d'accueil des enfants

Pour tous les enfants, l'accueil se fera aux lieux et horaires indiqués lors de l'inscription par l'intervenant de l'atelier concerné.

Attention : les enfants venant en vélo doivent s'équiper d'un cadenas et chaîne de vélo. Les vélos ne peuvent pas être garés dans l'enceinte de l'espace Jacques Barfety. Les casques seront accrochés aux porte-manteaux (Art. R. 431-1-3. – I du code de la route. - En circulation, le conducteur et le passager d'un cycle, s'ils sont âgés de moins de douze ans, doivent être coiffés d'un casque conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle. Ce casque doit être attaché).

1.2.3 Autorisations et responsabilités

Aucun enfant ne sera autorisé à partir seul. Aucun enfant de maternelle n'est autorisé à partir sans adulte. Si les parents le souhaitent, ils peuvent signer un document à l'accueil pour autoriser des enfants d'élémentaires à partir seul. Seuls les responsables légaux ou les personnes autorisées (mentionnées dans la fiche de renseignement) pourront venir chercher l'enfant. Si une autre personne est amenée à récupérer l'enfant, il sera demandé de le signaler par mail en amont, ou de fournir à l'équipe d'animation une autorisation écrite papier signée par le responsable légal.



II. Modalités d'inscriptions - paiements

1. Inscriptions

1.1 Dossier d'inscription

Pour participer à un atelier régulier, il est obligatoire de s'inscrire auprès du secrétariat de Léo Lagrange Moirans.

Il est composé de

- Fiche de renseignement (1 par famille)
- Fiche sanitaire (uniquement pour les mineurs) + copie du carnet de vaccination
- Règlement intérieur, avec coupon à signer et à remettre à LEO LAGRANGE
- Fournir une attestation de quotient familial récente (uniquement pour les mineurs moirannais)
- Mandat de prélèvement SEPA si vous choisissez ce moyen de paiement

Toute inscription ne peut être enregistrée que si elle est réglée.

1.2 Modalités d'inscription

- L'inscription se fait à l'accueil de Léo Lagrange Animation de l'espace Jacques Barfety .

2. Paiements

L'inscription et le paiement total sont obligatoires **en amont de tout démarrage d'atelier**. Aucun paiement ou inscription ne se fait auprès de l'intervenant(e) de l'atelier.

Le **règlement** s'effectue auprès du secrétariat lors des permanences d'inscription :

- Par chèque (1 ou 2) à l'ordre de LEO LAGRANGE ANIMATION
- Par chèques ANCV ou CESU (pas de rendu de monnaie, complément par chèque ou espèces possible)
- Par prélèvement mensuel (mandat SEPA à remplir et RIB à fournir)
- En espèces

Toute absence de paiement ou paiement partiel d'une activité peut donner lieu à l'exclusion de celle-ci et à des poursuites comptables.

Dans le cas de parents séparés, il est à la charge à la famille de s'organiser pour que le paiement soit remis le jour de l'inscription.



- Pour les mineurs moirannais, le tarif est fixé au moment de l'inscription selon le Quotient Familial sur présentation d'un document de moins de 3 mois.
- **PRISE EN CHARGE** - En cas de prise en charge du coût de l'atelier par un organisme quel qu'il soit (comité d'entreprise...), il est nécessaire de fournir l'attestation de prise en charge mentionnant l'activité concernée et le montant alloué. Dans le cas contraire, la somme devra être avancée par l'adhérent.

3. Remboursement

À l'issue des 2 semaines d'essai en septembre, sans désinscription (e-mail obligatoire) de la part de l'adhérent, aucun remboursement ni avoir n'est effectué pour quelque raison que ce soit, y compris pour raison médicale.

En cas d'arrêt d'un atelier par Léo Lagrange Moirans pour cause de force majeure (pandémie, décision sanitaire, intempéries, absences de l'intervenant...).

4. Tarifs

4.1 Adhésion à LEO LAGRANGE

- Les tarifs sont mis à jour chaque année et sont communiqués par le secrétariat.
- Pour les mineurs moirannais, le tarif est fixé au moment de l'inscription selon le Quotient Familial sur présentation d'un document de moins de 3 mois. Suite à un changement du Quotient Familial en cours d'année, aucun ajustement tarifaire n'est appliqué.
- L'adhésion à Léo Lagrange Animation est obligatoire dès lors qu'on participe à un des ateliers réguliers. Elle est valable du 1er Septembre 2026 au 31 Août 2027.
Adhésion familiale : 10€ par adulte + 10€ par ayant droit majeur + 3€ par enfant mineur
Adhésion individuelle (à partir de 18 ans) : 10 €



4.2 Tarifs des activités régulières enfants

	QUOTIENT FAMILIAL			EXTERIEURS Tarif 2026/2027
	QF de 0 à 850 Tarif 2026/2027	QF de 851 à 1150 Tarif 2026/2027	QF > 1151 Tarif 2026/2027	
ATELIER 45 min	156 €	166 €	176 €	198 €
ATELIER 1H	174 €	186 €	194 €	216 €
ATELIER 1H15	192 €	204 €	212 €	234 €
ATELIER 1H30	214 €	222 €	232 €	252 €
ATELIER 2H	234 €	246 €	256 €	278 €
MUSIQUE 1H	280 €	296 €	312 €	342 €
MUSIQUE 30 min	150 €	160 €	172 €	192 €



4.3 Tarifs des activités régulières adultes

Ce tarif est fixé pour l'année scolaire complète du 1 septembre 2026 au 31 août 2027.

TARIFS ADULTES / FAMILLE ATELIERS 2026-2027

ADHESION DE 10€ PAR ADULTE (A AJOUTER AU PREMIER CHEQUE)

ACTIVITES	TARIFS MOIRONNAIS		TARIFS EXTERIEURS	
	TARIF	2 CHEQUES 2X...	TARIF	2 CHEQUES 2X...
MUSIQUE Leo lagrange	374 €	187 €	398 €	199 €
DANSE CLASSIQUE	256 €	128 €	270 €	135 €
DESSIN / PEINTURE	282 €	141 €	300 €	150 €
GYMNASTIQUE	184 €	92 €	202 €	101 €
PILATES	222 €	111 €	244 €	122 €
YOGA	276 €	138 €	304 €	152 €
STAGE TERRE FO	222 €	111 €	252 €	126 €
STRETCHING	184 €	92 €	202 €	101 €
THEATRE	252 €	126 €	276 €	138 €
BAILA	184 €	92 €	202 €	101 €

ATELIERS FAMILLE

			TARIFS EXTERIEURS	
ACTIVITE			TARIF ADULTE	
CIRQUE EN FAMILLE	GRATUIT			



III. Règles de fonctionnement des activités régulières

1. Périodes et nombres de séances

Les ateliers réguliers fonctionnent uniquement de septembre 2026 à juin 2027 (hors vacances scolaires) et se déroulent sur 30 séances.

2. Annulation d'activités

Léo Lagrange Moirans se réserve le droit :

- de mettre fin à un atelier au plus tard avant les vacances d'automne 2026, si les effectifs ne permettent pas de garantir sa viabilité
- de ne pas débiter l'activité si le nombre d'inscrits est insuffisant.
- A noter également que pour des raisons indépendantes de notre volonté, un changement de salle ou d'intervenant peut avoir lieu en cours d'année.
- En cas de force majeure (pandémie, intempéries entraînant la fermeture de la structure, décision sanitaire, absence de l'intervenant...), l'activité peut être interrompue jusqu'à nouvel ordre. Selon la situation, Léo Lagrange Moirans peut être amené à dédommager les adhérents, au cas par cas, si moins de 24 séances ont été réalisées.

3. Changement d'activité ou de créneau

- Après le 18 septembre 2026, aucune demande de changement d'activité ou de créneau horaire ne pourra être acceptée, sauf si un atelier est fermé par Léo Lagrange Moirans (nombre d'inscrits insuffisant) et qu'il reste des places sur un autre atelier pour effectuer un changement.
- En cas d'inscription acceptée après les permanences d'inscription, le tarif dû est celui de l'année entière, sans déduction.



4. Santé, Hygiène

- Les mesures sanitaires en vigueur sont appliquées.
- En cas de maladie contagieuse, l'adhérent s'engage pour lui ou son enfant à interrompre momentanément ou définitivement son activité sans prétendre à un remboursement.
- Par mesure d'hygiène, les adhérents sont invités à apporter leur propre matériel si possible et une serviette individuelle.

5. Autorisation de rentrer seul(e)

- Tout enfant de plus de sept ans peut quitter seul son atelier, sauf avis contraire des parents (information à remplir dans la fiche renseignement). Nous nous réservons le droit de ne plus accepter un enfant restant systématiquement après la fin de l'activité
- Avant tout démarrage d'un atelier enfant, la personne en charge de déposer l'enfant doit s'assurer que l'intervenant est bien présent.

6. Vols et pertes d'objets personnels

Léo Lagrange Moirans n'est pas tenu pour responsable du vol ou de la perte d'objets personnels dans le cadre de la pratique des ateliers. Aucun dédommagement ne peut être exigé.

7. Protection des données personnelles

Nous garantissons à tous nos adhérents la mise en place de la protection des données personnelles selon la stricte loi RGPD.

8. Règles de vie - Vivre ensemble

Toute incivilité, dégradation du matériel, violence verbale ou physique, non-respect des règles de fonctionnement et de sécurité peuvent donner lieu à des rendez-vous individuels avec la direction et les intervenants. Toutes formes de violence verbale ou physique envers le personnel de la structure ou les autres participants seront sanctionnées. Nous ne saurons autoriser des comportements inadaptés, violents ou insultants de la part des adhérents. Des sanctions seront alors mises en place pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive.



IV. COUPON REPONSE

__ __ à rendre avec le dossier d'inscription

Je sous signéai pris connaissance du règlement intérieur 2026-2027 et en accepte le contenu. Je vais prendre le temps d'en discuter avec mon enfant.

Signature

Date, lieu, mention lu et approuvé

Fédération Léo Lagrange

-

Léo Lagrange Animation
MOIRANS

-

04 76 35 41 08

leo.moirans@leolagrange.org

